

Réunion du Conseil d'Administration en date du 23 août 2017

Tous les membres sont présents à l'exception de Marie-Noëlle Coulanges et Raymonde Leylavergne excusées .

L'objet principal de cette réunion est la prise de décisions relatives au Festival .

Suite aux démarches entreprises par Dany pour la fourniture d'amuses geules, la proposition de la boulangerie " le fournil du château " est retenue.

En tablant sur la présence de 100 personnes à l'apéritif dînatoire qui sera servi à l'issue du tournoi , le prix de revient par personne atteindrait 4,10 euros .

Les adhérents seront sollicités pour que chacun prenne en charge un dessert de son choix.

Yolande et Chantal sont chargées d'effectuer les achats d'eau – jus de fruit – café pour l'accueil, ainsi que nappes et serviettes .

Par ailleurs, la date de l'assemblée générale est fixée au mercredi 11 octobre. Elle se tiendra vraisemblablement dans les nouveaux locaux que la Mairie doit mettre à notre disposition rue des Fontenils. Son aménagement terminé, nous pourrions en faire la transfert courant septembre .

Il est décidé qu'il serait demandé 48 euros pour la licence+ l'adhésion au club.

Le déjeuner qui traditionnellement suit l'AG sera cette année " au chapeau rouge "si celui ci n'est pas déjà fermé pour congés annuels.

Jean-Pierre doit se renseigner.

Le secrétaire,